

GUIDE

DES TABLEAUX DE CONTROLE

de l'ENC EHPAD

Données 2015

Version 27 Juillet 2016

Table des matières

<i>Précisions générales</i>	3
Rubrique 1 : Vérification des données administratives	4
Tableau 1.0 : Version utilisée	4
Tableau 1.1 : Résultats de l'onglet <Contrôles étab> du logiciel ISEnCE	5
Rubrique 2 : Bilan intermédiaire - Validation du PCE	6
Tableau 2.1 : Vérification des charges/produits	6
Tableau 2.2 : Répartition des charges du PCE par groupe	6
Tableau 2.3 : Répartition des produits du PCE	7
Tableau 2.4a : Ventilation des charges par poste de charge.....	8
Tableau 2.4b : Répartition en % des dépenses par section tarifaire	11
Tableau 2.5 : Contrôle de cohérence entre l'option tarifaire et les données du PCE	11
Tableau 2.6 : Vérification de la présence des charges	13
Tableau 2.7 : Coût ETP par métier	14
Rubrique 3 : Validation de l'affectation des charges et du traitement des recettes	15
Tableau 3.1a Ecart entre la somme des clés ETP et les ETP par métier.....	15
Tableau 3.1b Présence d'un accueil de jour/nuit en 2015	15
Tableau 3.1c Clés de ventilation ETP	16
Tableau 3.2 Clés de ventilation M ²	16
Tableau 3.3a : Activité hébergement permanent	18
Tableau 3.4 Coût par résident et place sur les sections en 2015	19
Tableau 3.5 : Ventilation des charges totales selon les sections de l'ENC	20
Tableau 3.6 Taux d'encadrement et coût par résident pour l'hébergement en 2015	21
Tableau 3.7 : Vérification de la ventilation des charges de personnel selon la section de l'ENC .	23
Tableau 3.8 : Vérification de la ventilation des charges de personnel selon la section de l'ENC (les valeurs sont exprimées en pourcentage)	24
Rubrique 4 : Tableaux de contrôle croisant les données d'activité (RAMSECE) et les données comptables (ISENCE)	25
Tableau 4.1 : Comparaison des ETP indiqués dans ISENCE et calculés dans RAMSECE	25
Tableau 4.2 : Vérification de la répartition des minutes dans RAMSECE par rapport aux charges dans ISENCE par type de personnel et par activité (en %)	27

Précisions générales

L'analyse des tableaux de contrôle ci-présents implique une connaissance approfondie du Guide de l'ENC EHPAD 2015.

Ces tableaux de contrôle sont élaborés grâce aux données issues du logiciel ISEnCE. Les contrôles et les modifications s'effectuent à partir des données renseignées sous ISENCE.

Sémantique commune à plusieurs tableaux de contrôle :

Charges brutes : c'est le montant des charges tel qu'inscrit dans le PCE. Ces montants seront répartis par sections dans la Phase « Affectation sur les sections ».

Charges nettes : dans l'onglet « Traitement des recettes », le montant des charges nettes correspond à la différence entre les charges brutes et les produits déduits.

File active des résidents : c'est le total des résidents vus au moins une fois au cours de l'année.

Hors hébergement : correspond à l'accueil de jour et à l'accueil de nuit ou à l'accueil jour/nuit indifférencié.

Rubrique 1 : Vérification des données administratives

La rubrique 1 regroupe l'ensemble des tableaux permettant aux superviseurs d'établir le bilan intermédiaire en validant le PCS.

Tableau 1.0 : Version utilisée

Version ISEnCE attendue	Version Etablissement (cellule H1 <i>Données administratives</i>)
V 1.0	V 1.0

Objectif :

La version de l'établissement doit être identique à la version attendue.

Point focus :

Si la version utilisée par l'établissement est différente de celle attendue, il faudra télécharger la dernière version en vigueur avant de commencer les contrôles et les analyses.

Pour connaître les versions attendues, vous devez vous référer au dernier courriel envoyé par le référent de l'équipe ENC EHPAD de l'ATIH.

Tableau 1.1 : Résultats de l'onglet <Contrôles étab> du logiciel ISEnCE

Etapas	Statut
Données Administratives	
Bilan préalable : Données administratives Partie I	OK/ INCOMPLET
Bilan préalable : Données administratives Partie II	OK/ INCOMPLET
Phases comptables	
Bilan intermédiaire : PCE charges	OK/ INCOMPLET
Bilan intermédiaire : PCE produits	OK/ INCOMPLET
Bilan intermédiaire : Retraitement du PCE	OK/ INCOMPLET
Validation des données : Affectation des charges et des produits aux sections	OK/ INCOMPLET
Validation des données : Traitements des recettes	OK/ INCOMPLET
Clés de répartition	
Validation des données : Clés de répartition mètres carrés	OK/ INCOMPLET
Validation des données : Clés de répartition ETP	OK/ INCOMPLET

Objectif :

Ce tableau regroupe l'ensemble des contrôles qui se trouvent dans l'onglet *Contrôles étab* dans ISEnCE.

Tous les indicateurs doivent être OK.

Point Focus :

Si vous rencontrez des onglets « INCOMPLET », seul le tableau de contrôle relatif au taux d'encadrement sera disponible (Tableau 3.4).

Vous devez effectuer les corrections sous ISENCE afin que tous les onglets soient « OK » et ainsi accéder à l'intégralité des tableaux de contrôle.

Rubrique 2 : Bilan intermédiaire - Validation du PCE

Tableau 2.1 : Vérification des charges/produits

Total des charges (A)	Total des produits (B)	Ecart (A-B)
100 000	90 000	10 000

Objectif :

Ce tableau permet de vérifier que le total des charges soit égal au total des produits. Il y a donc un test de bouclage réalisé entre les onglets « charges » et « produits ».

Si le total des charges est différent de celui des produits, il y a un écart qui doit être corrigé.

Attention : les montants doivent être renseignés au centième près.

Tableau 2.2 : Répartition des charges du PCE par groupe

Charges	Libellé	Montant (2015)	% (2015)	Montant (2013)	% (2013)
Groupe 1	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	0	0.0%	0	0.0%
Groupe 2	Dépenses afférentes au personnel	10 000	100.0%	10 000	100.0%
Groupe 3	Dépenses afférentes à la structure	0	0.0%	0	0.0%
Excédent	Excédent	0	0.0%	0	0.0%
Total	Total	10 000	100.0%	10 000	100.0%

Données sources : Onglet *Plan comptable – Charges*

Point Focus :

Si l'établissement a participé à l'enquête de coûts 2013, ses charges sont exprimées en montants et en pourcentage dans les 2 dernières colonnes.

Tableau 2.3 : Répartition des produits du PCE

Produits	Libellé	Montant hors produit de tarification	Produit de tarification	Part des produits de tarification
70	Produits	5000	0	0.0%
71	Production stockée	0	0	0.0%
72	Production immobilisée	0	0	0.0%
73	Dotations et produits de la tarification	40 000	40 000	100.0%
74	Subvention d'exploitation et participation	0	0	0.0%
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0.0%
76	Produits financiers	0	0	0.0%
77	Produits exceptionnels	0	0	0.0%
78	Reprises sur amort.,dep. Et prov.	0	0	0.0%
79	Transferts de charges	0	0	0.0%
Déficit		0	0	0.0%
Total		45 000	40 000	80.0%

Tableau 2.4a : Ventilation des charges par poste de charge

Code	Poste de charge	Montant TOTAL	Part en %
ACM	Autres charges à caractère médical	0	0%
ACNM	Autres charges à caractère non médical	100 000	10.0%
ALIM	Alimentation	0	0%
ANIM	Animateur	100 000	10.0%
ASAMP	Aide-soignant - AMP	0	0.0%
ASG	ASG	0	0.0%
ASSUR	Assurance	0	0.0%
AUXMED	Autres auxiliaires médicaux	0	0.0%
BLANC	Blanchisserie	0	0.0%
CC	Combustibles et carburants	0	0.0%
CHFI	Charges financières	0	0.0%
CNI	Charges non incorporables	100 000	10.0%
COUCH	Couches, alèses et produits absorbants	0	0.0%
DIET	Diététicien	0	0.0%
DMHL	Dispositifs médicaux hors liste annexée à l'arrêté du 30 mai 2008	0	0.0%
DML	Dispositifs médicaux inclus dans la liste annexée à l'arrêté du 30 mai 2008	0	0.0%
EF	Energie et fluides	100 000	10.0%
EIMO	Entretien et réparations sur biens immobiliers	0	0.0%
EMM	Entretien et maintenance du matériel médical	0	0.0%
EMNM	Entretien et maintenance du matériel non médical	0	0.0%
ERGO	Ergothérapeute	0	0.0%
FH	Fourniture hôtelière	100 000	10.0%
FPVS	Fourniture et prestation de vie sociale	0	0.0%

Code	Poste de charge	Montant TOTAL	Part en %
IDE	Infirmier	0	0.0%
IMINCO	Immobilisations incorporelles	0	0.0%
IMMO	Immobilier	0	0.0%
KINE	Masseur-kinésithérapeute	100 000	10.0%
MANDA	Mandataire judiciaire	0	0.0%
MEDAUT	Autres médecins spécialistes	0	0.0%
MEDCO	Médecin coordonnateur	0	0.0%
MEDG	Médecin généraliste - gériatre	0	0.0%
MEDPSY	Médecin psychiatre	100 000	10.0%
MMHL	Matériel médical hors liste annexée à l'arrêté du 30 mai 2008	0	0.0%
MML	Matériel médical inclus dans la liste annexée à l'arrêté du 30 mai 2008	0	0.0%
MNM	Matériel non médical	0	0.0%
NET	Nettoyage	0	0.0%
PERSADMINCI	Personnel - Administration - Cadres infirmiers	100 000	10.0%
PERSADMINLOG	Personnel - Administration - Logistique	0	0.0%
PERSAUT	Autre personnel non médical	0	0.0%
PHARMA	Pharmacien	0	0.0%
PREPA	Préparateur en pharmacie	0	0.0%
PSY	Psychologue	100 000	10.0%
PSYCHOMOT	Psychomotricien	0	0.0%
RR	RR	0	0.0%
SP	Spécialités pharmaceutiques	0	0.0%
STANIM	Prestations à caractère médico-social : animateur	0	0.0%
STAUTRE	Autres prestations de service	0	0.0%
ST AUXMED	Prestations à caractère médico-social : autres auxiliaires médicaux	0	0.0%

Code	Poste de charge	Montant TOTAL	Part en %
STDIET	Prestations à caractère médico-social : Diététicien	0	0.0%
STERGO	Prestations à caractère médico-social : Ergothérapeute	0	0.0%
STIDE	Prestations à caractère médico-social : Infirmier	0	0.0%
STIMAG	Prestations à caractère médical : actes d'imagerie et de radiologie	0	0.0%
STKINE	Prestations à caractère médico-social : Masseur-kinésithérapeute	100 000	10.0%
STLABO	Prestations à caractère médical : actes de laboratoire	0	0.0%
STMEDGEN	Prestations à caractère médical : consultations de médecins libéraux généralistes ou gériatres (honoraires)	0	0.0%
STMEDSPE	Prestations à caractère médical : consultations de médecins libéraux spécialistes (honoraires)	0	0.0%
STPSY	Prestations à caractère médico-social : Psychologue	0	0.0%
STPSYCHOMOT	Prestations à caractère médico-social : Psychomotricien	0	0.0%
TRANSHU	Transport (hors transport d'usagers)	0	0.0%
TRANSU	Transport d'usagers	0	0.0%
Total		1 000 000	100.0%

Point Focus :

Vérifier les montants affectés par postes de charges. Estimer la part de chaque poste sur le total des charges de l'établissement.

Tableau 2.4b : Répartition en % des dépenses par section tarifaire

Exercice	Hébergement	Dépendance	Soins
2015	60.0%	30.0%	10.0%
2013	50.0%	25.0%	25.0%

Point Focus :

Synthèse réalisée par l'ATIH à partir des données fournies qui sont regroupés par section tarifaire. Ce tableau est donné à titre informatif.

Si l'établissement a participé à l'enquête de coûts de l'année 2013, sa répartition des dépenses 2013 exprimée en % pour chaque section tarifaire est rappelée en seconde ligne.

Tableau 2.5 : Contrôle de cohérence entre l'option tarifaire et les données du PCE

Tarif	Montant de poste de charge pharmacien	Montant du poste de charge préparateur en pharmacie	Montant du poste de charge SP
PUI/sans PUI			

Tarif	Montant du poste de charge sous-traitance imagerie et de radiologie	Montant du poste de charge sous-traitance laboratoire	Montant du poste d'auxiliaire médicale hors IDE	Montant du poste médecins
Tarif global/Tarif partiel				

Objectif :

Vérifier la cohérence entre l'option tarifaire et les charges saisies dans le PCE.

Par exemple, si l'établissement dispose d'une pharmacie à usage intérieur (PUI), l'établissement doit avoir des charges de pharmacien et éventuellement de préparateur en pharmacie et surtout des charges de spécialités pharmaceutiques.

Données sources :

- Montant du poste de charge **Pharmacien**
 - 621+622 Pharmacien
 - 631PM+633PM+642+6452+6459PM+647PM+648PM Pharmacien
- Montant du poste de charge **Préparateur en pharmacie**
 - 621+622 Préparateur en pharmacie
 - 631PM+633PM+642+6452+6459PM+647PM+648PM Préparateur en pharmacie
- Montant du poste de charge **Spécialités pharmaceutiques**
 - 60211SP
 - 61114pharma
- Montant du poste de charges **Sous-traitance Imagerie et Radiologie** : 611.11
- Montant du poste de charges **Sous-traitance Laboratoire** : 611.12
- Montant du poste de charges **Auxiliaires médicaux hors IDE**
 - Personnels concernés :
 - Ergothérapeute
 - Masseur-kinésithérapeute
 - Psychomotricien
 - Autres auxiliaires médicaux
 - Racines de comptes concernées :
 - 611.2
 - 621+622
 - 631PNM+633PNM+641+6451+6459PNM+647PNM+648PNM
- Montant du poste de charges **Médecins** :
 - 611.14géné
 - 611.14spéc
 - 621+622 Médecin généraliste ou gériatre
 - 621+622 Médecin psychiatre
 - 621+622 Autres médecins spécialistes
 - 631PM+633PM+642+6452+6459PM+647PM+648PM Médecin généraliste
 - 631PM+633PM+642+6452+6459PM+647PM+648PM Médecin psychiatre
 - 631PM+633PM+642+6452+6459PM+647PM+648PM Autres médecins spécialistes

Point Focus :

A priori pour les EHPAD sans PUI, il n'y pas de charges de pharmacien, de préparateur en pharmacie ou de spécialités pharmaceutique.

Egalement, pour les EHPAD en tarif partiel, il n'y a pas de charges de sous-traitance d'imagerie et de radiologie, de sous-traitance laboratoire, auxiliaire médicaux hors IDE et médecins.

Tableau 2.6 : Vérification de la présence des charges

Montant de poste de charge médecin coordinateur	Montant du poste de charge IDE	Montant du poste de charge ASAMP	Montant du poste de charge ASG

Objectif :

Vérifier la présence de charges sur des postes ciblés.

Données sources :

- Montant de poste de charges **Médecin coordonnateur**
 - 621+622
 - 631PM+633PM+642+6452+6459PM+647PM+648PM
- Montant de poste de charges **IDE**
 - 611.2 IDE
 - 621+622
 - 631PNM+633PNM+641+6451+6459PNM+647PNM+648PNM
- Montant de poste de charges **ASAMP et ASG**
 - 621+622
 - 631PNM+633PNM+641+6451+6459PNM+647PNM+648PNM

Tableau 2.7 : Coût ETP par métier

Poste occupé	Montant de charges par métier	ETP salariés	Coût ETP (2015)	Coût ETP (2013)
Médecin généraliste ou gériatre	19 012.58	0.15	126 750.53	166 890.42
Médecin psychiatre				
Médecin coordonnateur				
Autres médecins spécialistes				
Pharmacien				
Infirmier				
Masseur-kinésithérapeute				
Ergothérapeute				
Psychomotricien				
Autres auxiliaires médicaux				
Aide-soignant - Aide médico-psychologique				
Assistant de soins en gérontologie				
Psychologue				
Cadres infirmiers				
Personnel administratif et de logistique				
Agents de service				
Mandataire judiciaire				
Animateur				
Diététicien				
Préparateur en pharmacie				
Autre personnel non médical				

Formule : Coût ETP = Charges par métier / ETP salariés par métier

Données sources :

- ETP salariés par métier : onglet *ETP*
- Charges par métier, selon le type de personnel :
 - 631PM+633PM+642+6452+6459PM+647PM+648PM
 - 631PNM+633PNM+641+6451+6459PNM+647PNM+648PNM

Point Focus :

Ce tableau permet d'obtenir le ratio de coût d'un ETP type de poste.

Si l'établissement a participé à l'enquête de coûts de l'année 2013, ses coûts ETP par métier 2013 sont rappelés en dernière colonne.

Rubrique 3 : Validation de l'affectation des charges et du traitement des recettes

Tableau 3.1a Ecart entre la somme des clés ETP et les ETP par métier

	1- Somme ETP (onglet ETP)	2-Somme ETP (clé ETP)	ECART 1-2
ETP	3.0	3.0	0.0

Objectif :

Ce tableau permet de vérifier la cohérence entre les ETP saisis dans l'onglet ETP et la somme des ETP saisis dans l'onglet clés. L'écart doit être nul.

Données sources :

- **Somme ETP onglet ETP** : onglet *ETP*, colonne *ETP salariés* (Comptes 64), ligne « TOTAL »
- **Somme clé ETP** : onglet *Clés*, tableau *Clés de ventilation des sections auxiliaires*, colonne « TOTAL », ligne ETP moyens rémunérés (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015)

Tableau 3.1b Présence d'un accueil de jour/nuit en 2015

Nombre de places en accueil de jour/nuit autorisées en 2015	Nombre de places en accueil de jour/nuit installées en 2015	Nombre de venues en accueil de jour/nuit en 2015	Montant des charges totales	Ratio montant des charges totales/nb de places installées	Ratio montant des charges totales / nombre de venues
1	1	1	10	10	10

Objectif :

Ce tableau permet d'isoler le nombre de places et le montant des charges pour l'activité **hors hébergement**.

Données sources :

- **Places d'accueil et Nombre de venues en accueil jour/nuit en 2015** : onglet *Données administratives*
- **Charges hors hébergement** : onglet « *Affectations hors HP* », total des charges saisies dans la colonne *Hors Hébergement*.

Tableau 3.1c Clés de ventilation ETP

	Hôtellerie générale	Restauration	Blanchisserie	Accompagnement AVQ	Soins dispensés	Organisation du lien social	Gestion générale - Management
ETP	2.5	1.0	0.5	2.0	1.5	2.0	0.5
Répartition en %	25.0%	10.0%	5.0%	20.0%	15.0%	20.0%	5.0%

Objectif :

Ce tableau permet de vérifier la répartition des ETP sur les sections d'analyse en nombre et en %. Cette répartition permettra ensuite de déverser les montants affectés aux sections auxiliaires sur les sections principales au prorata des clés de ventilation.

Données sources :

Onglet *Clés*, tableau *Clés de ventilation des sections auxiliaires*, ligne ETP moyens rémunérés (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015).

Tableau 3.2 Clés de ventilation M²

	Hôtellerie générale	Restauration	Blanchisserie	Accompagnement AVQ	Soins dispensés	Organisation du lien social	Gestion générale - Management
M ²	2.5	1.0	0.5	2.0	1.5	2.0	0.5
Répartition en %	25.0%	10.0%	5.0%	20.0%	15.0%	20.0%	5.0%

Objectif :

Ce tableau permet de vérifier la répartition des M² sur les sections d'analyse en nombre et en %. Cette répartition permettra ensuite de déverser les montants affectés aux sections auxiliaires sur les sections principales au prorata des clés de ventilation.

Données sources :

Onglet *Clés*, tableau *Clés de ventilation des sections auxiliaires*, ligne m² de surfaces consacrées à l'activité.

Tableau 3.3a : Activité hébergement permanent

	2015	2013
Nombre de places installées	3	2
Taux d'occupation en %	30.3%	20.9%
File active des résidents	4	5
Nombre de journées de présence	3	6
Nombre de journées d'absence	3	2
Nombre de journées totales	6	8

Données sources :

Onglet *Données administratives*, tableau *Capacité et occupation en hébergement permanent*

Point Focus :

Ce tableau présente une synthèse des capacités de l'établissement renseignées dans l'onglet données administratives.

Si l'établissement a participé à l'enquête de coûts pour l'année 2013, ses données pour l'année 2013 sont rappelées en dernière colonne.

Tableau 3.3b : Activité hébergement temporaire

	2015
Nombre de places installées	3
File active des résidents	3
Nombre de journées de présence	3
Nombre de journées d'absence	3
Nombre de journées totales	6

Données sources :

Onglet *Données administratives*, tableau *Capacité et occupation en hébergement temporaire*

Tableau 3.4 Coût par résident et place sur les sections en 2015

	Charges/nb places installées	Charges/nb résidents	Charges/nb journées présence	Charges/nb journées d'absence	Charges/nb journées totales
Hôtellerie générale	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00
Restauration	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00
Blanchisserie	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00
Accompagnement AVQ	5.00	6.00	4.00	4.00	4.00
Soins dispensés	12.00	12.00	3.00	3.00	3.00
Organisation du lien social	1.00	1.00	2.00	2.00	2.00
Gestion générale – Management	1.00	1.00	2.00	2.00	2.00
Immobilier	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00
Charges financières	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00
Accueil jour/nuit	21.00	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.

Données sources :

- **Numérateur :**
 - Pour les sections de l'hébergement permanent et temporaire : onglet *Affectations sur les sections*, somme des charges affectées à chaque section
 - Pour l'accueil de jour/nuit : onglet *Affectations hors HP*, Total de la colonne *Hors hébergement*
- **Dénominateur :**
 - Pour les sections de l'hébergement permanent et temporaire : onglet *Données administratives*, tableau *Capacité et occupation en hébergement permanent et Capacité d'accueil – Autres modes de prise en charges*:
 - Nombre de places installées = Nombre de places installées en HP + Nombre de places installées en HT
 - File active des résidents = File active des résidents en HP + File active des résidents en HT
 - Nombre de journées de présence = Nombre de journées de présence en HP + Nombre de journées de présence en HT

- Nombre de journées d'absence = Nombre de journées d'absence en HP + Nombre de journées d'absence en HT
- Pour l'accueil de jour/nuit : onglet *Données administratives*, tableau *Capacité d'accueil – Autres modes de prise en charges*,
 - Nombre de places installées en accueil jour/nuit, les autres colonnes en " N.C."

Tableau 3.5 : Ventilation des charges totales selon les sections de l'ENC

Exercice	Hôtellerie générale	Restauration	Blanchisserie	Accompagnement AVQ	Soins dispensés	Organisation du lien social	Gestion générale - Management	Immobilier	Charges financières
2015	30.0%	10.0%	15.0%	5.0%	11.0%	5.0%	10.0%	9.0%	5.0%
2013	35.0%	5.0%	10.0%	7.5%	11.0%	10.0%	5.0%	9.0%	7.5%

Point Focus :

Ce tableau permet de connaître de façon synthétique la répartition des charges de l'établissement par section d'analyse. D'autre part, si l'établissement a participé à l'enquête de coûts pour l'année 2013, sa ventilation des charges pour l'année 2013 selon les sections de l'ENC est rappelée en seconde ligne. Cela permet d'établir une vérification de cohérence et une comparaison.

Tableau 3.6 Taux d'encadrement et coût par résident pour l'hébergement en 2015

	ETP/nb places installées	ETP/nb résidents	ETP/journées de présence (‰)	ETP/journées d'absence (‰)	ETP/journées totales (‰)	Charges pers /nb places	Charges pers /nb résidents	Charges pers/nb journées de présence	Charges pers/nb journées d'absence	Charges pers/nb journées totales
Personnel médical	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00
Personnel administratif	1.00	1.00	2.00	2.00	2.00	1.00	1.00	2.00	2.00	2.00
Personnel soignant	5.00	6.00	4.00	4.00	4.00	5.00	6.00	4.00	4.00	4.00
Auxiliaires médicaux	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Personnel autre	12.00	12.00	3.00	3.00	3.00	12.00	12.00	3.00	3.00	3.00
Total personnel	22.00	23.00	13.00	13.00	13.00	22.00	23.00	13.00	13.00	13.00

Données sources :

- Catégories de métiers :
 - **Personnel médical :**
 - Médecin généraliste ou gériatre
 - Médecin psychiatre
 - Médecin coordonnateur
 - Autres médecins spécialistes
 - Pharmacien
 - **Personnel administratif :**
 - Personnel administratif et de logistique
 - Cadres infirmiers
 - Agents de service
 - Mandataire judiciaire
 - Préparateur en pharmacie
 - **Personnel soignant :**
 - Aide-soignant - Aide médico-psychologique
 - Assistant de soins en gérontologie
 - Infirmier
 - Psychologue

- **Auxiliaires médicaux :**
 - Ergothérapeute
 - Masseur-kinésithérapeute
 - Psychomotricien
 - Autres auxiliaires médicaux
- **Personnel autre :**
 - animateur
 - Diététicien
 - Autre personnel non médical
- Numérateur
 - ETP : onglet *ETP*, somme des colonnes *Mise à disposition gratuite* et *Salariés*
 - Charges de personnel : 621+622 63+ 64 611 hors 6112AUTRE
- Dénominateur : onglet *Données administratives*, tableau *Capacité et occupation en hébergement permanent* et *Capacité d'accueil – Autres modes de prise en charges*:
 - Places installées en HP et HT
 - File active des résidents en HP et HT
 - Nombre de journées de présence des résidents en HP et HT
 - Nombre de journées d'absence des résidents en HP et HT

Point Focus :

Ce tableau établi d'une part, les ratios d'encadrement par résident, par place installée et par journée.

D'autre part, les ratios de charges de personnel sont calculés sur ces mêmes indicateurs.

Cela permet de vérifier la cohérence des ratios par type de personnel (médical / non médical / etc.) et pour l'ensemble du personnel de l'établissement.

Tableau 3.7 : Vérification de la ventilation des charges de personnel selon la section de l'ENC

Poste de charge	Libellé	Hôtellerie générale	Restauration	Blanchisserie	Accompagnement AVQ	Soins dispensés	Organisation du lien social	Gestion générale - Management	Immobilier	Charges financières	Montant total
PERSADM NLOG	Personnel administratif et de logistique										
ASAMP	Aide-soignant - AMP										
ASG	ASG										
ASH	ASH										
CI	Cadres infirmiers										
IDE	Infirmier										
PSY	Psychologue										
PERSAUT	Autre personnel non médical										
STIDE	Prestations à caractère médico-social : Infirmier										
ANIM	Animateur										
DIET	Dététicien										
STPSY	Prestations à caractère médico-social : Psychologue										
STANIM	Prestations à caractère médico-social : Animateur										
STIDIET	Prestations à caractère médico-social : Diététicien										

Point Focus :

Ce tableau est construit à partir de la sélection des postes de charges de personnel multi-affectés. Il permet de visualiser de façon synthétique les montants affectés par section pour chaque type de personnel.

**Tableau 3.8 : Vérification de la ventilation des charges de personnel selon la section de l'ENC
(les valeurs sont exprimées en pourcentage)**

Poste de charge	Libellé	Hôtellerie générale	Restauration	Blanchisserie	Accompagnement AVQ	Soins dispensés	Organisation du lien social	Gestion générale - Management	Immobilier	Charges financières	Montant total
PERSADM NLOG	Personnel administratif et de logistique										
ASAMP	Aide-soignant - AMP										
ASG	ASG										
ASH	ASH										
CI	Cadres infirmiers										
IDE	Infirmier										
PSY	Psychologue										
PERSAUT	Autre personnel non médical										
STIDE	Prestations à caractère médico-social : Infirmier										
ANIM	Animateur										
DIET	Diététicien										
STPSY	Prestations à caractère médico-social : Psychologue										
STANIM	Prestations à caractère médico-social : Animateur										
STIDIET	Prestations à caractère médico-social : Diététicien										

Point Focus :

Ce tableau reprend le tableau 3.7 mais il est exprimé en %. Il permet de visualiser de façon synthétique la répartition des charges par section pour chaque type de personnel en %.

Rubrique 4 : Tableaux de contrôle croisant les données d'activité (RAMSECE) et les données comptables (ISENCE)

Tableau 4.1 : Comparaison des ETP indiqués dans ISENCE et calculés dans RAMSECE

- Tableau 4.1a : Toute l'année
- Tableau 4.1b : Trimestre 1
- Tableau 4.1c : Trimestre 2
- Tableau 4.1d : Trimestre 3
- Tableau 4.1e : Trimestre 4

	ETP ISENCE	ETP RAMSECE	
Type de personnel	ETP salariés et extérieurs (A)	ETP calculés à partir des minutes (B)	Ecart (A-B)
AS AMP	13,23	4,06	9,17
ASH	8,67	0,14	8,53
IDE	0	2,23	- 2,23

Données sources :

- ISENCE : Nombre d'ETP salariés (Comptes 64) et ETP extérieurs (comptes 62)" dans l'onglet ETP :
 - Infirmier
 - Aide-soignant - Aide médico-psychologique et Assistant de soins en gérontologie
 - Agents de service
- RAMSECE : Nombre d'ETP calculé à partir du total des minutes par trimestre.

ETP Ramsece par type de personnel =

Total des minutes de toute l'année par type de personnel / 60 minutes × 52 semaines

4 semaines de recueil × 1607 heures

- 52 semaines par an
- 4 semaines de recueil dans Ramsece
- 1607: le nombre d'heures annuel de travail d'un ETP

Point Focus :

Ce tableau permet de contrôler la cohérence entre le nombre d'ETPR déclarées dans ISENCE et celui calculé à partir des minutes recueillies dans RAMSECE :

- ETP ISENCE représente le nombre d'ETP total sur l'année par type de personnel.
- ETP RAMSECE représente le nombre d'ETP minutés sur l'année par type de personnel.

Si le nombre d'ETPR dans ISENCE est inférieur à celui dans RAMSECE c'est-à-dire l'écart est négatif, il s'agit d'une erreur, la ligne va être en rouge.

Tableau 4.2 : Vérification de la répartition des minutes dans RAMSECE par rapport aux charges dans ISENCE par type de personnel et par activité (en %)

- Tableau 4.2a : Toute l'année
- Tableau 4.2b : Trimestre 1
- Tableau 4.2c : Trimestre 2
- Tableau 4.2d : Trimestre 3
- Tableau 4.2e : Trimestre 4

Type de personnel	AVQ		Soins		Lien Social	
	ISENCE	RAMSECE	ISENCE	RAMSECE	ISENCE	RAMSECE
AS AMP	94.8%	96.9%	4.8%	2.7%	0.5%	0.4%
ASH	98.6%	99.4%	0.8%	0.4%	0.5%	0.2%
IDE	9.9%	2.2%	87.3%	94.4%	2.8%	3.4%

Données sources :

- ISENCE : Affectation des charges et des produits aux sections dans l'onglet « Affectations sur les sections »
 - Infirmier
 - Aide-soignant - Aide médico-psychologique et Assistant de soins en gériatrie
 - Agents de service
- RAMSECE : Total des minutes par trimestre par activité et par type de personnel

Point Focus :

Ce tableau permet de contrôler la cohérence entre la répartition des charges dans ISENCE et la répartition des minutes dans RAMSECE par type de personnel et par activité.

Il faut que ces répartitions soient équivalentes.

Cellules sont en rouge si l'écart absolu est supérieur à 5%